



Programme

DUERP - Consulting : Mise en place et optimisation du système de prévention des risques professionnels (DUERP)

Durée : 8 heures - 1 jour

Tarif HT : 1 300,00 €

Enjeux

- Mettre en place un management sécurité.
- Pérenniser sa démarche de prévention des risques professionnels.
- Disposer d'outils et d'actions pour une meilleure prise en compte de la prévention par les équipes et l'encadrement.

Objectifs

- Avoir une vision claire sur les principaux risques professionnels encourus et sur les actions de prévention à mettre en œuvre.
- Se doter d'outils adaptés pour y faire face.
- Favoriser une appropriation rapide des bonnes pratiques sur les chantiers grâce à l'implication de tous les collaborateurs de l'entreprise.
- Disposer d'outils opérationnels et d'un plan d'actions permettant de mettre en place une politique pragmatique de Prévention des Risques Professionnels co-portée par la direction et les collaborateurs opérationnels.

Description

Diagnostic :

Cerner les besoins et attentes de l'entreprise à partir :

- d'un questionnaire du dirigeant
- d'une analyse documentaire,
- d'une observation des locaux,
- d'un audit d'intervention ou de chantier à proximité.

Conception des livrables :

Après analyse de l'existant, proposer des procédures adaptées au niveau :

- du traçage des risques professionnels
- des formations délivrées au personnel

Définir quels moyens supplémentaires sont nécessaires pour la maîtrise des risques professionnels.
Utiliser l'analyse de l'audit de chantier pour compléter le livrable (rapport d'audit sécurité - prévention

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

 Réglementaires - Obligatoires  Techniques Métiers  Management d'affaires et d'équipes  Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOPI



chantier).

Elaborer des grilles préparatoires et le DUERP.

Appropriation des livrables :

Présenter à la direction les outils et les actions pour une meilleure prise en compte de la prévention à tout niveau hiérarchique de l'entreprise.

Retour sur l'affichage réglementaire : droit à l'information des salariés dans les domaines de l'égalité professionnelle femmes-hommes, discrimination, harcèlements moral et sexuel, consigne de sécurité, coordonnées médecine du travail, l'inspection du travail, repos hebdomadaire, congés payés...).

Profil de l'intervenant

Plus de 20 ans d'expérience professionnelle en management des systèmes et des équipes dans le domaine de la Prévention des Risques Professionnels, IPRP (Intervenant en Prévention des Risques Professionnels, enregistré par la DRIEETS), formateur en prévention des risques professionnels (par la CRAMIF Assurance Maladie IDF).

Tarifs :

Durée et coûts variables en fonction de l'effectif de l'entreprise : 1 à 4 jours (Coût jour = 1 300 €HT)

Informations complémentaires

Nous pouvons également intervenir sur la mise à jour annuelle ou pluriannuelle du DUERP.

Votre Contact

Laetitia COURBARON – Tel : +33181727190 – Mail : lcourbaron@afortech.com

L'organisme de formation continue des équipements techniques du bâtiment

● Réglementaires - Obligatoires ● Techniques Métiers ● Management d'affaires et d'équipes ● Transition énergétique et numérique

Retrouvez l'ensemble des formations sur www.afortech.com

10 rue du Débarcadère 75852 Paris Cedex 17 - Tél. 01 40 55 14 14 - Fax : 01 40 55 14 15 - N°Siret : 434 505 921 00016 - Code NAF : 9499Z

Certifié
QUALIOPI

